



Motion Laurent Ballif et consorts

Rénovations CGN: Ne pas retarder des investissements dont l'impact est essentiel dans de nombreux domaines

Début janvier, le soussigné a posé une question à propos de l'EMPD en préparation depuis juin 2008 et destiné à assurer le financement de la part incombant au canton de Vaud pour d'importants investissements de la Compagnie générale de navigation (CGN).

Dans sa réponse du 20 janvier 2009, Monsieur le Conseiller d'Etat François Marthaler a confirmé l'existence dudit EMPD et l'intérêt de ces investissements, ainsi que l'engagement du canton face aux autres contributeurs assurant le financement de la CGN. Il a en particulier évoqué, pour expliquer le retard pris dans le planning concernant la rénovation du bateau LE VEVEY, la démarche législative entamée par le canton de Genève afin de donner une base solide à son subventionnement.

Selon les déclarations de M. Marthaler, le Conseil d'Etat a demandé et obtenu de l'Office fédéral de la navigation une prolongation d'une année de l'autorisation de naviguer du VEVEY, afin qu'il ne soit pas désarmé comme prévu à fin 2009. Afin de tenir ce nouveau calendrier, il était prévu que le projet d'EMPD soit soumis au Conseil d'Etat avant fin mars 2009 et ensuite au Grand Conseil, qui aurait dû le prendre en compte en automne de cette année.

Or, les dirigeants de la CGN s'inquiètent de ce que ce calendrier, extrêmement serré, semble ne pas pouvoir être respecté. Au cas où les travaux ne pourraient pas être entamés à fin 2009, ce retard aurait des conséquences extrêmement graves pour la CGN. Elle se verrait contrainte de maintenir à grand frais en exploitation un navire dont l'état nécessite un entretien lourd et coûteux.

Selon les évaluations déjà évoquées dans la question orale de janvier dernier, le montant nécessaire dans les plus brefs délais est de 10 à 12 millions pour la rénovation du VEVEY et à peu près l'équivalent pour la réhabilitation du chantier naval de Bellerive.

Dans les circonstances actuelles, un tel investissement a de nombreuses vertus. Je vais les énumérer sans prétendre refléter une hiérarchie indiscutable entre les différents aspects ci-dessous.

- Relance économique: le plan de travail est parfaitement défini, les plans de réalisations sont prêts et immédiatement opérationnels, le travail peut être entamé dès la fin de l'année 2009 au terme de l'exploitation estivale de la flotte Belle Epoque.
- Richesse de la palette industrielle bénéficiant de l'investissement: la complexité d'une telle rénovation, sollicitant de nombreux artisans souvent écartés des grands projets de construction immobilière, est garante d'un impact très positif sur le «biotope industriel» diversifié du canton.
- Maintien du patrimoine: la flotte Belle Epoque est considérée comme un patrimoine essentiel de notre pays dans son ensemble, et de nos régions lémaniques tout particulièrement. Il n'est pas imaginable de laisser disparaître ces bateaux par défaut d'entretien, comme cela a été fait dans les 1970/80, à une époque où la sensibilité à la défense du patrimoine historique et industriel était moindre.
- Plan de mobilité: la publication par le Conseil d'Etat de son plan de mobilité, à fin mars 2009, frappait par son absence totale de référence à la navigation lacustre.

C'est ne pas faire justice à la CGN, qui transporte chaque jour plusieurs centaines de frontaliers sur différents axes de traversée. Même si l'on s'oriente, pour améliorer encore l'efficacité et la rentabilité de ces navettes, vers l'engagement de nouveaux bateaux plus économies et plus efficents, les coûts engendrés par l'entretien de la flotte Belle Epoque pèsent sur la capacité d'investissement de la CGN dans de nouveaux moyens de transport nautique.

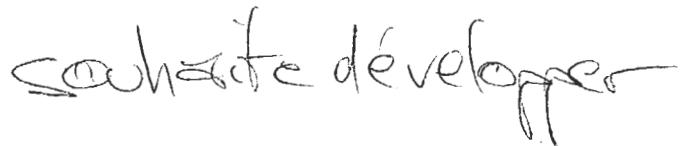
Pour toutes ces raisons, j'invite par cette motion le Grand Conseil à exiger du Conseil d'Etat qu'il lui soumette d'ici à l'automne 2009 un EMPD destiné à financer la rénovation du VEVEY et la réhabilitation du chantier naval de Bellerive.

Je demande que cette motion soit renvoyée directement au Conseil d'Etat, afin que le délai annoncé initialement puisse être respecté.



Laurent Ballif

Vevey, le 31 mars 2009



Liste des députés signataires – état au 17 mars 2009

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla	Chatelain André	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Durussel José
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Duvoisin Ginette
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Epars Olivier
Aubert Mireille	Cherix François	Fardel Claude-André
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favez Jean-Michel
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Favrod Pierre-Alain
Bally Alexis	Christen Jérôme	Feller Olivier
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Ferrari Yves
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Fiora-Guttmann Martine
Berset Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Freymond Cantone Fabienne
Bolay Guy-Philippe	Coudesse Régis	Gaille Pierre-André
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gay Vallotton Michèle
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Gfeller Olivier
Borel Bernard	Décaillat Anne	Girardet Lucas
Borloz Frédéric	Décosterd Anne	Gillard Julien
Bottlang-Pittet Jaqueline	Delacour André	Glutz Félix
Brélag François	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Buffat Marc-Olivier	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Michaël	Desmeules Michel	Gorrive Nuria
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Calipini Christa	Devaud Grégoire	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Dind Claudine	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 17 mars 2009

Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Reymond Philippe
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rod Armand
Haury Jacques André	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Hurni Véronique	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Remy	Mossi Michele	Saugy Roger
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Savary Marianne
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venizelos Vassiliis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Weber-Jobé Monique
Mayor Olivier	Rau Michel	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wyssa Claudine
Melly Serge	Renaud Michel	Yersin Jean-Robert
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Aliette	Zwahlen Pierre